

Notice/Avis n° 2006-0109 of June 14th, 2006 / du 14 juin 2006

LCH.Clearnet SA hereby publishes a Notice relating to Transactions guaranteed by LCH.Clearnet SA, pursuant to Articles 1.3.1.2 and 1.3.5.8 of the Clearing Rule Book. This Notice repeals and replaces Notice n° 2005-0089 of June 28th, 2005.

LCH.Clearnet SA publie ci-après un Avis relatif aux Transactions garanties par LCH.Clearnet SA en vertu des Articles 1.3.1.2 et 1.3.5.8 les Règles de la Compensation. Cet Avis annule et remplace l'Avis n° 2005-0089 du 28 juin 2005.

TRANSACTIONS GUARANTEED BY LCH.CLEARNET SA

According to Article 1.3.5.3 of the Clearing Rule Book, LCH.Clearnet SA does not novate/guarantee:

- Transactions on specific Securities, the list of which is posted on LCH.Clearnet SA web site www.lchclearnet.com

This list, which includes, amongst others, the delisted Securities, is updated weekly, however it can be adjusted within another timeframe if LCH.Clearnet SA deems that excessive risk can be incurred.

The update of this list comes into force on the Clearing Day after it is posted on the web site. Transactions in the relevant Securities, registered in the Clearing System, after the Clearing Day of the update of the list will not be novated/guaranteed.

- Transactions on Securities subject to a corporate event, in such case the relevant Market Undertaking publishes a notice specifying the non-novated/guaranteed period. Transactions in the relevant Security, registered in the Clearing System within such period (start date and end date inclusive), will not be novated/guaranteed.
- Block trades Transactions, as defined in the Trading Rules, unless stated otherwise by the Trading Member or the Clearing Member in the block matching system.

TRANSACTIONS GARANTIES PAR LCH.CLEARNET SA

Conformément à l'Article 1.3.5.3 des Règles de la Compensation, LCH.Clearnet SA ne garantit pas et ne font pas l'objet de novation :

- Les Transactions portant sur des Valeurs Mobilières spécifiques, dont la liste est diffusée sur le site Internet de LCH.Clearnet SA www.lchclearnet.com

Cette liste qui inclut, entre autres, les Valeurs Mobilières délistées, est mise à jour chaque semaine, cependant elle peut être corrigée selon une autre fréquence si LCH.Clearnet SA considère qu'elle encourt un risque excessif.

La mise à jour de cette liste prend effet un Jour de Compensation après sa publication sur le site Internet.

Les Transactions sur les Valeurs Mobilières, enregistrées dans le Système de Compensation, ne feront plus l'objet d'une novation et ne seront plus garanties, un jour de Compensation après la mise à jour de ladite liste.

- Les Transactions sur les Valeurs Mobilières faisant l'objet d'une opération sur titres, auquel cas l'Entreprise de Marché Compétente publie un avis spécifiant la période au cours de laquelle la novation/garantie ne s'opère pas. Les Transactions sur les Valeurs Mobilières concernées, enregistrées dans le Système de Compensation durant cette période (date de début et de fin incluses), ne feront pas l'objet d'une novation et ne seront par conséquent pas garanties.
- Les Transactions de Bloc, telles que définies dans les Règles de Négociation, sauf stipulation contraire du Négociateur ou de l'Adhérent Compensateur dans le système d'appariement des négociations de bloc.